



## POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Cette politique vise à garantir que nos pratiques d'achat soutiennent nos engagements en matière de responsabilité sociale des entreprises.

### 1. Objectifs

Notre politique d'achats responsables vise à :

- Minimiser notre empreinte écologique
- Favoriser l'éthique et la justice sociale
- Stimuler l'économie locale et durable
- Créer de la valeur pour les/ ou avec parties prenantes
- Innover pour le développement durable
- Réduire les coûts sur le long terme
- Réduire les risques et améliorer notre réputation.

### 2. Principes directeurs

#### 2.1. Environnement

- Privilégier des produits et services éco-conçus, recyclables ou avec une faible empreinte carbone

- Réduire la consommation de ressources non renouvelables
- Favoriser les fournisseurs qui adoptent des pratiques durables.

## 2.2. Social et éthique

- Sélectionner des fournisseurs respectueux des droits de l'homme et des normes du travail
- Préférer des fournisseurs qui promeuvent la diversité, l'inclusion et la non-discrimination
- Éviter tout fournisseur associé à des pratiques contraires à l'éthique, comme la corruption ou l'exploitation.

## 2.3. Économie locale et développement durable

- Prioriser les achats auprès de fournisseurs locaux pour stimuler l'économie régionale
- Encourager les relations avec des entreprises sociales et des coopératives
- Adopter une perspective à long terme dans nos relations avec les fournisseurs, favorisant les partenariats durables.

# 3. Mise en œuvre

## 3.1. Évaluation des fournisseurs

- Mettre en place un système d'évaluation basé sur nos principes directeurs
- Encourager une amélioration continue des performances de nos fournisseurs.

## 3.2. Revue et amélioration continue

- Examiner cette politique chaque année pour s'assurer qu'elle reste pertinente et efficace
- Mettre à jour les procédures et les critères d'évaluation en fonction des retours d'expérience et des meilleures pratiques du secteur.

#### **4. Engagement de la direction**

La direction du Nouvel Envol s'engage à mettre en œuvre cette politique d'achats responsables et à fournir les ressources nécessaires pour son succès. Elle invite l'ensemble des parties prenantes à se joindre à elle dans cette démarche pour un avenir plus juste et durable.

#### **5. Transparence et traçabilité**

- Exiger des fournisseurs dont le volume annuel d'achats est supérieur à 2 000 € qu'ils fournissent des rapports réguliers sur leurs pratiques environnementales, sociales et éthiques.
- Publier annuellement un rapport sur notre performance en matière d'achats responsables.

#### **6. Partenariats stratégiques**

Établir des partenariats avec des ONG, des associations et des institutions académiques pour renforcer notre expertise en matière d'achats responsables.

#### **7. Gestion des risques**

##### **7.1. Analyse des risques**

- Effectuer une évaluation des risques associés à chaque fournisseur, en considérant les aspects environnementaux, sociaux et économiques.
- Mettre en place un plan d'action pour chaque risque identifié.

##### **7.2. Gestion des incidents**

- Procédure de Traitement des Incidents et Non-Conformités de la Politique d'Achats Responsables :
  - Identification de l'incident/non-conformité :

Toute personne qui identifie un incident ou une non-conformité liée à la politique d'achats responsables doit immédiatement le signaler à la direction de Nouvel Envol.

- Documentation :

Cette personne doit documenter l'incident/non-conformité en remplissant indiquant la date et heure de l'incident, sa description détaillée de l'incident et toute preuve ou documentation associée.

- Évaluation de l'incident/non-conformité :

La direction doit évaluer la gravité, les causes et les conséquences potentielles de l'incident.

- Plan d'action :

En fonction de l'évaluation, un plan d'action correctif doit être élaboré. Cela peut inclure une communication avec le fournisseur concerné, une révision des procédures d'achat et des sanctions si nécessaire.

- Mise en œuvre du plan d'action :

Le plan d'action doit être mis en œuvre rapidement et efficacement. Des échéances précises doivent être définies pour chaque action corrective.

- Suivi et Revue:

Une fois que le plan d'action a été mis en œuvre, une revue doit être réalisée pour s'assurer que la non-conformité a été pleinement traitée et pour identifier d'éventuelles leçons à tirer.

- Mise à jour de la politique/procédures :

Si nécessaire, la politique d'achats responsables et les procédures associées doivent être mises à jour pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent à l'avenir.

- Communication :

Si l'incident a eu un impact sur les parties prenantes externes (clients, partenaires), une communication transparente doit être envisagée pour les informer des mesures prises.

- Archivage :

Tous les documents relatifs à l'incident et aux actions correctives doivent être archivés conformément aux procédures internes du cabinet.

## **8. Soutien aux petits fournisseurs**

### **8.1. Accès aux marchés**

- Faciliter l'accès de petits producteurs et fournisseurs locaux à notre chaîne d'approvisionnement
- Fournir des formations et des ressources pour aider ces petits fournisseurs à répondre à nos critères d'achats responsables.

### **8.2. Conditions de paiement**

Assurer des conditions de paiement équitables, en évitant des délais prolongés qui pourraient mettre en péril la santé financière de petits fournisseurs.

## **9. Sensibilisation des parties prenantes**

- Communiquer notre politique d'achats responsables à nos clients et encourager leur feedback
- Proposer des ateliers sur l'importance des achats responsables à nos clients et partenaires.

**NOUVEL ENVOL**  
Bon pour accord

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

**Gwladys TOHIER**  
Gérante